

Initiatives ministérielles

générateurs de recettes, qu'elle mette un terme à la privatisation et qu'elle commence à élargir la gamme de services offerts au moyen des profits réalisés.

L'INDUSTRIE DE LA CÂBLODISTRIBUTION

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, j'ai une pétition de citoyens de Coquitlam, Port Coquitlam et Port Moody dans ma circonscription de la Colombie-Britannique. Comme vous le savez, monsieur le Président, je me bats pour faire réglementer les cablodistributeurs.

Les pétitionnaires disent que ces derniers font un profit moyen de 32 p. 100 sur leurs immobilisations, contre seulement la moitié dans le cas des compagnies de téléphone. Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement d'adopter mon projet de loi C-284 visant à réglementer les taux de rendement de façon que l'industrie de la cablodistribution soit régie comme les compagnies de téléphone pour que les Canadiens payent des taux moins élevés.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter une pétition de plusieurs Torontois opposés à la taxe sur les produits et services, surtout sur les livres et imprimés.

Ces gens-là auraient été fâchés l'autre jour s'ils avaient vu la majorité conservatrice au Sénat rejeter un amendement raisonnable proposé par mes collègues sénateurs qui cherchaient à rejeter la TPS sur les livres. Malheureusement, sur les ordres du gouvernement, les sénateurs ont été forcés de voter contre l'amendement.

Vos pétitionnaires demandent au gouvernement de rejeter la taxe sur les produits et services.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, si la question n° 369 pouvait être transformée en ordre de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre que la question n° 369 soit transformée en ordre de dépôt de documents?

Des voix: D'accord.

[Texte]

L'IMMIGRATION

Question n° 369—**M. Berger:**

Depuis le 1^{er} janvier 1989, à combien s'élève le nombre d'expulsions vers les États-Unis de citoyens non américains a) par pays d'origine, b) par province à partir de laquelle ils ont été expulsés?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Cooper: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. DeBlois): Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 1^{er} novembre, du projet de loi C-40, Loi concernant la radiodiffusion et modifiant certaines lois en conséquence et concernant la radiocommunication, dont un comité législatif a fait rapport avec des propositions d'amendement; ainsi que des motions nos 12 à 15 de M^{me} Finestone (p. 14979) et de la motion n° 42 de M. Edwards (p. 14979).

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, comme vous venez de le dire, nous reprenons le débat sur des motions dont nous sommes saisis et dont certaines, excellentes, sont proposées par la députée de Mount Royal. Les motions de la députée traduisent, au fond, le vif mécontentement que le projet de loi C-40 suscite. Nous nous devons de faire état de ce mécontentement à l'étape du rapport.

Ce mécontentement découle des questions clés que sont la suppression, dans la mandat confié en 1968 à la Société Radio-Canada, de la promotion de l'unité nationale et de l'expression de l'identité canadienne.

• (1120)

La suppression de la mention de l'unité nationale dans le mandat de cet organisme a été recommandée par la Commission Caplan-Sauvageau en 1986 et ensuite, un an